

Participez en solo, en famille ou avec vos amis, au week-end Découverte Croisière du 07-08 juillet 2018, ouvert à tous, valides et handicapés physiques et sensoriels, organisé par HANDIVOILE BREST.



Les bateaux sont des croiseurs habitables de 28 à 45 pieds dont 1 catamaran et les skippers sont tous très expérimentés. Personnel médical bénévole prévu pour les personnes nécessitant un accompagnement.

Pour l'édition 2018, nous vous proposons une superbe balade en Mer d'Iroise, avec passage entre les fameux « Tas de Pois » à Pen Hir, le Cap de la Chèvre et les grottes de Morgat en baie de Douarnenez !

L'escale de nuit est programmée au port de CROZON-MORGAT où tous les participants se retrouveront dans une ambiance très conviviale !

Prolongez votre séjour en Finistère !

- Pour les fans de la « petite reine » : Assistez, le 12 juillet au « Départ de Brest, de la 6^{ème} étape du Tour de France Cycliste » !
- Pour nos amis touristes, venez visiter à Brest : « Océanopolis », le Musée de la Marine, le Conservatoire Botanique du « Stangalard »,
- Pour les amateurs de musique : Participez aux animations et concerts des « Juedis du port » et au Festival des Vieilles Charrues, à CARHAIX, du 19 au 22 juillet !

	PROGRAMME	Lieu	Participation aux frais
Sam. 07 juillet Coeff : 46 BREST BM : 06 h 04 PM : 12 h 14 MORGAT PM: 12 h 07 BM : 18 h 30	8 h 30 Embarquement 12 h 30 Mouillage sur ancre et repas à bord 18 h 00 Débarquement au port de CROZON-MORGAT et Pot de l'amitié.	Embarquement à la Marina du Château à Brest.	70.00 € par personne (1/2 Tarif – de 10 ans) + pour non licenciés au club: Cotisation pour adhésion temporaire au club (10 €) et Assurance Groupe (10 €). Total seulement 90.00 € tout compris ! (autres cas, voir détail page 2)
BREST 048° 23' 00.0" N, 004° 30' 00.0" W MORGAT 48° 13' " N, 04° 30" W	19 h 30 Repas des Equipages au SHYC (Saint Hernot Yacht Club).	Escale au port de Morgat pour la nuit, hébergement à bord (NB : prévoir sac de couchage).	Places limitées à 50 personnes. Priorité aux premiers inscrits <u>INSCRIPTION</u> <u>Avant le jeudi 21 JUN 2018</u>
Dim. 08 juillet Coeff. : 47/50 MORGAT BM : 07 h 01 PM : 00 h 40 et 13 h 16 BREST PM: 13 h 22 BM : 19 h 47	8 H 30 P'tit Déjeuner à bord 10h 00 Appareillage Possibilité mouillage, suivant météo, en face de la plage de Ste Anne Plougonvelin ou en rade de Brest 12 h 30 Repas à bord	Débarquement approximativement vers 17 H 30 à la Marina du Château à BREST.	Pour Renseignements, contacter HANDIVOILE BREST Tél : 02 98 49 52 34 Ou Loïc au 02 98 34 10 84 après 19 h 00 Courriel : handivoilebrest@orange.fr Fichiers d'inscription sur : www.handivoilebrest.fr

FEUILLE D'INSCRIPTION

à adresser à **HANDIVOILE BREST** 120 Allée Kerarbleis 29200 BREST **avant le jeudi 21 juin 2018**

NOM	Prénom	ADRESSE	Téléphone	E mail

Date de naissance	Si déjà licencié FFV Nom du Club	N° du club FFV	N° de licence FFV	Si Handicap, veuillez en indiquer le type et préciser en Fauteuil (F) ou marchant (M).
				<input type="checkbox"/>

L'association Handivoile Brest ne vend pas de service. Elle n'emploie pas de personnel rétribué, mais fonctionne uniquement avec des bénévoles, ce qui lui permet de vous proposer cette activité ponctuelle à un prix extrêmement modique. Nous pouvons exceptionnellement faire appel à des skippers professionnels pour compléter notre équipe de bénévoles.

Ce type de fonctionnement ne nous permet de faire naviguer que nos adhérents. C'est pourquoi il est demandé aux personnes titulaires d'une licence dans un club extérieur de prendre une **adhésion temporaire à Handivoile Brest**. (Montant : 10,00 €.)
Licences – Assurance : La couverture par les licences Handisport n'étant pas suffisantes par rapport à la taille et à la puissance des moteurs des bateaux que nous utilisons, nous vous proposons de prendre des licences FFV qui assurent les bateaux jusqu'à 18 m.

Plusieurs choix s'offrent à vous :

1. **Si vous souhaitez participer uniquement à cette croisière**, nous vous proposons une première formule sans licence :
 Montant de votre participation : (adhésion temporaire : 10.00 € + Participation Assurance groupe, 10.00 € soit 20.00 € + participation aux frais, **70.00 €**) = **90.00 €**.
2. Les personnes déjà titulaires d'une **licence FF Voile 2018 dans un club extérieur**, devront s'acquitter des 10,00 € d'adhésion en plus des **70,00 €** de participation aux frais soit un total de **80,00 €**.
3. Nous pouvons également vous proposer, quelque soit votre âge, si vous le souhaitez, une licence temporaire FFV 2 jours (28.00 €) et frais d'adhésion temporaire (10.00 €) montant : 38,00 € + participation aux frais **(70,00 €) = 108,00 €**.
4. **Les personnes n'ayant pas de licence FFV, et souhaitant faire d'autres navigations en 2018**, sont invitées à prendre au club Handivoile Brest : une licence annuelle FFV (montant : 56,00 € adulte ou 28.00 € jeune + 20,00 € d'adhésion annuelle) soit **76,00 €/ Adulte** ou **48,00 €/ Jeune**. Pour cette formule, conformément aux directives fédérales, un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la Voile doit obligatoirement être joint. Cette licence vous permettra en plus, de pouvoir participer à nos activités et de naviguer sur nos supports **jusqu'à la fin de l'année 2018**. En ce cas, la participation totale comprendra donc : l'Adhésion au club (20.00) et la Licence FFV (56.00) soit **76,00 €**, plus la participation croisière : **70,00 €**, soit un total de **146,00 €**.
 Pour Jeune - de 18 ans au 01/01/2018: (adhésion annuelle: 20.00 €) + licence annuelle FFV (28.00 €) soit : 48,00 € + Participation aux frais **(70,00 €) = 118,00 €**.
5. La participation demandée aux membres **déjà licenciés à Handivoile Brest** est de : **70,00 €**.

Détail de Participation aux frais: les frais comprennent : 2 repas à bord, 1 à terre plus le petit déjeuner, les boissons à bord pendant tout le weekend + le pot du samedi soir, assurance, frais de port, location de bateaux, carburant, et frais généraux d'organisation.

Pour faciliter notre gestion des licences, Merci d'établir séparément :

- d'une part, - soit le chèque d'Adhésion temporaire et Participation aux frais d'Assurance complémentaire groupe : **20.00 €**, soit le chèque d'Adhésion temporaire **10.00 €** pour les licenciés dans un autre club FFV, soit le chèque pour Adhésion 2 jours + licence FFV temporaire : **38.00 €**, soit le chèque pour Adhésion annuelle+ Licence annuelle Adulte: **76.00 €** ou encore : Adhésion annuelle + Licence annuelle Jeune : **48.00 €**,
- puis, d'autre part, le chèque de **70.00 €** (ou **35.00 €** pour les moins de 10 ans) pour la participation aux frais de croisière,

Prestations NB : Pour délivrance de licences FFV, veiller à joindre un Certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile.	Coût unitaire particip. frais	Coût unitaire Adh, ou Adh, lic, assur.	Nbre	Montant
Adhésion temporaire 2 jours (10.00 €) + Participation Assurance groupe (10.00 €)		20.00 €		
Adhésion temporaire 2 jours pour titulaire d'une licence FFV 2018 dans un autre club		10.00 €		
Adhésion 2 jours (10.00 €) et Licence temporaire FFV 2 jours (28.00 €)		38.00 €		
Adhésion et Licence annuelle FFV Adulte		76.00 €		
Adhésion et Licence annuelle FFV pour jeune jusqu'à 18 ans		48.00 €		
Participation aux frais de la Croisière	70.00 €			
Participation aux Frais de Croisière 1/2 tarif si enfant moins de 10 ans	35,00 €			
			TOTAL	

AVIS AUX PARTICIPANTS

Les premières réservations étant prioritaires, votre inscription devra être confirmée le plus rapidement possible, en adressant à : HANDIVOILE BREST 120 Allée Kerarbleis 29200 BREST les pages **2 et 3 complétées et accompagnées impérativement du règlement par chèques.**

Pour votre info : Vous pouvez vous inscrire dès à présent, les chèques ne seront encaissés qu'après le 3 juillet 2018.

Pour le bien-être de tous, outre le cas de bateaux complets, les organisateurs peuvent refuser des inscriptions sans être contraints à fournir des justifications. Par respect pour les autres membres d'équipage et par mesure de sécurité, fumer à bord n'est pas autorisé.

La croisière prévoit une navigation en Mer d'Iroise puis escale pour la nuit au port de MORGAT. L'hébergement sera assuré à bord. Pour votre bien-être, prévoyez des vêtements chauds et étanches et n'oubliez pas un sac de couchage pour la nuit. Pour les personnes qui souhaiteraient dormir à terre, cette prestation sera intégralement à leur charge et, il leur incombera d'effectuer personnellement les réservations.

L'itinéraire maritime initial de la croisière pourra être modifié en fonction des conditions météo. Il sera défini en concertation avec Loïc GUYADER, Chef-Skipper de Handivoile Brest et les skippers de chaque bateau. La décision d'embarquer relève de la responsabilité de chacun.

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire à bord en navigation. Les participants s'engagent à respecter les consignes des skippers. La responsabilité de Handivoile Brest ne saurait être engagée en cas de manquement à cette règle.

Les enfants mineurs devront présenter une AUTORISATION PARENTALE.

En cas d'annulation de l'inscription par un participant, l'association HANDIVOILE BREST ne pourra pas rembourser les frais de licence si le règlement en a déjà été effectué à la Fédération. Par contre, un remboursement partiel des frais pourra être restitué pour un désistement pour cause de problème de santé à condition de fournir un certificat médical indiquant une contre indication pour la personne concernée à participer à l'activité prévue.

En cas de nombre insuffisant de participants, ou de conditions météo défavorables, HANDIVOILE BREST se réserve le droit d'annuler tout ou partie du programme. En cas d'annulation totale pour insuffisance d'inscrits, les personnes inscrites seront remboursées de leur avance mais ne pourront prétendre à aucune indemnité supplémentaire. En cas d'annulation totale pour cause météorologique, il sera fixé par l'organisateur une date de report.

En signant ce document, les participants acceptent que des films et photographies sur lesquels ils sont susceptibles d'apparaître, soient utilisés par HANDIVOILE BREST, dans le cadre de sa communication.

La présente feuille est à dater et à signer par chaque participant ou son représentant légal et à joindre impérativement à la feuille d'inscription page 2, complétée, sans oublier, les chèques de règlement et, pour les personnes souhaitant la délivrance d'une licence, le certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile, avec mention « en compétition » pour les personnes envisageant de participer à une ou des régate(s).

Précéder la signature de la mention manuscrite: « **Lu et Approuvé** »

Nom : Prénom :

Date :

Signature :

Pour les mineurs : AUTORISATION PARENTALE - Je soussigné,

Père*, mère*, représentant légal* de (* rayer la mention inutile)

l'autorise à participer au weekend Découverte Croisière organisée le 07 et 08 juillet 2018 par HANDIVOILE BREST.

Signature :